

TRAITÉ DE CONCEPTION PERCEPTIVE APPLIQUÉE

Méthode FOMEC

1. DÉFINITION ET ÉNONCÉ FONDAMENTAL

Le FOMEC est un protocole de conception et une grille d'analyse perceptive appliqués à l'architecture, au paysage et à l'aménagement du territoire. Il formalise un cadre d'ingénierie rigoureux visant la réduction de la signature visuelle des interventions anthropiques.

« Le FOMEC n'est pas dissimulé — il est indiscernable. »

La méthode consiste à analyser, quantifier et neutraliser systématiquement les facteurs de détection visuelle d'un artefact construit afin d'annuler la rupture morphologique et visuelle entre l'intervention et son biotope récepteur. Elle se distingue fondamentalement du camouflage de surface par la recherche constante d'une continuité perceptive et matérielle intégrale.

2. ORIGINE ET TRANSPOSITION DOCTRINALE

L'acronyme FOMEC trouve son origine historique dans la doctrine de l'armée de Terre française, où il régit de manière pragmatique les facteurs de détection visuelle tactique et de camouflage individuel sur le terrain.

Le présent traité constitue une transposition civile, scientifique, architecturale et conceptuelle originale de ces critères empiriques vers les champs de la conception spatiale, de l'ingénierie environnementale et du paysage. À la date du présent dépôt, il n'existe aucune occurrence, théorie, modèle ou cadre méthodologique homonyme répertorié dans la littérature architecturale, technique ou scientifique internationale.

3. LE RÉFÉRENTIEL DES CINQ AXES PERCEPTIFS

Le contrôle et l'extinction de la signature visuelle s'opèrent par la maîtrise de cinq variables physiques et perceptives interdépendantes :

- **FORME** : Déconstruction active des géométries orthogonales, rigides ou exogènes. Adaptation stricte et organique des lignes de force et des volumes de la construction aux courbes de niveau, aux micro-reliefs, aux structures géomorphologiques et à la trame végétale existante du site.
- **OMBRE** : Maîtrise tridimensionnelle des volumes pour fragmenter l'ombre propre et l'ombre portée de l'édifice. L'objectif est l'extinction des contrastes de luminance abrupts et des silhouettes découpées qui détournent l'artefact et révèlent son autonomie visuelle.
- **MOUVEMENT** : Neutralisation absolue des éléments cinétiques, des flux de surface, des instabilités géométriques ou des variations perceptives instables et détectables à distance selon les angles d'approche et la dynamique de la lumière.
- **ÉCLAT** : Élimination, traitement physique ou suppression des surfaces spéculaires (réfléchissantes), des matériaux lisses et des points de brillance. Gestion de l'albédo et des propriétés de réfraction pour interdire tout signal lumineux ou visuel parasite.
- **COULEUR** : Application d'une colorimétrie contextuelle et adaptative basée sur l'échantillonnage direct des teintes dominantes (spectre principal) et secondaires (spectre de rupture) du milieu (sols, roches, flore endémique), intégrant obligatoirement leurs cycles phénologiques et variations saisonnières.

4. LOGIQUE DE TERRAIN ET AMÉNAGEMENT MATÉRIEL

L'application opérationnelle de la grille FOMEC impose la subordination absolue du projet aux contraintes physiques et réelles du terrain à travers :

- L'usage préférentiel et exclusif de ressources et matériaux locaux, bruts ou contextuels.
- La réplique exacte des textures, de la rugosité, de la porosité et de la granularité du site récepteur.
- Le respect et la continuité stricte des lignes hydrauliques, topographiques et écologiques existantes.
- La recherche d'une continuité opérationnelle globale à faible impact matériel et à haute résilience.

5. CHAMPS D'APPLICATION DISCIPLINAIRE

Le FOMEC ne constitue ni un courant esthétique subjectif, ni un style architectural ou une doctrine formelle. Il s'agit d'un outil technique d'aide à la conception et d'évaluation environnementale. Son champ d'application universel englobe notamment :

- L'habitat individuel, l'éco-habitat et les micro-architectures.

- Les infrastructures techniques, abris résilients et structures autonomes.
- Les aménagements hydrauliques, bassins, réservoirs et ouvrages de génie civil intégrés.
- Les interventions paysagères, terrassements, modelages et restructurations de sites naturels ou anthropisés.

6. DESCRIPTION DE L'ANNEXE GRAPHIQUE

La planche graphique intitulée « *SCHÉMA OFFICIEL DE LA MÉTHODE FOMECC* » est insérée à la page suivante et fait partie intégrante du présent dépôt de propriété intellectuelle. Elle assure la modélisation systémique et visuelle de la démarche en cinq phases (Analyser le biotope, Évaluer la signature perceptive, Ajuster la conception selon les 5 axes, Intégrer au site, Résultat : Indiscernable).

AUTEUR DU CONCEPT : Jean-Marc Schalk

ANNÉE DE 2026

FORMALISATION :

PAYS D'ORIGINE : France

ANCRAGE NUMÉRIQUE : FOMECC.FR

FOMEC:

TRAITÉ DE CONCEPTION PERCEPTIVE APPLIQUÉE

SCHÉMA OFFICIEL DE LA MÉTHODE FOMEC

DÉPÔT INPI
CONCEPT ORIGINAL
FRANCE - 2026

PRINCIPE FONDATEUR : RÉDUIRE LA SIGNATURE PERCEPTIVE D'UNE INTERVENTION POUR ASSURER LA CONTINUITÉ ENTRE L'ARTEFACT CONSTRUIT ET SON ENVIRONNEMENT.

RÉFÉRENTIEL DES CINQ AXES PERCEPTIFS

1 FORME



Adapter les formes et les volumes aux structures naturelles du site (relief, micro-topographie, végétation, lignes de force). Limiter les géométries exogènes et les ruptures de contour.



2 OMBRE



Maltriser l'ombre propre et l'ombre portée des volumes. Éviter les contrastes de luminance et les silhouettes nettement découpées détectables à distance.



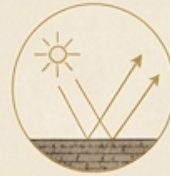
3 MOUVEMENT



Réduire les éléments cinétiques, les flux perceptibles et les variations visuelles détectables à distance (angles, reflets mobiles, vibrations visuelles).



4 ÉCLAT



Éliminer ou contrôler les surfaces réfléchissantes, brillantes ou spéculaires. Maltriser l'albédo et la réfraction des matériaux pour supprimer tout signal lumineux parasite.



5 COULEUR



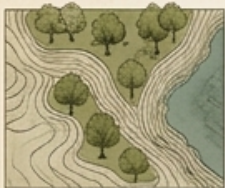
Intégrer une colorimétrie contextuelle basée sur l'échantillonnage des teintes dominantes et secondaires du milieu, incluant les variations saisonnières.



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

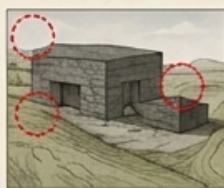
1 ANALYSER LE BIOTOPE

Observer et cartographier le site : relief, végétation, eau, lumière, textures, couleurs, dynamiques.



2 ÉVALUER LA SIGNATURE PERCEPTIVE

Identifier les contrastes visuels de l'intervention par rapport aux cinq axes FOMEC.



3 AJUSTER LA CONCEPTION SELON LES 5 AXES

Adapter formes, volumes, matériaux et implantation pour réduire la signature perceptive.



4 INTÉGRER AU SITE

Assurer la continuité matérielle, écologique, hydraulique et visuelle.




5 RÉSULTAT : INDISCERNABLE


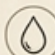


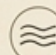

L'intervention ne crée pas de rupture perceptive ; elle participe à la continuité du milieu.




CHAMPS D'APPLICATION

-  Habitat individuel et micro-architectures
-  Structures techniques autonomes
-  Ouvrages hydrauliques et aménagements intégrés
-  Interventions paysagères et transformations de sites
-  Dispositifs à faible signature perceptive

LOGIQUE D'INTÉGRATION

-  Matériaux locaux ou contextuels
-  Adaptation aux contraintes hydrauliques et topographiques
-  Continuité des textures et des rugosités
-  Préservation de la biodiversité et des équilibres du site
-  Respect des continuités physiques et écologiques
-  Limitation des ruptures visuelles et matérielles

NATURE DU CONCEPT

 Le FOMEC est une grille d'analyse et de conception perceptive.

Il ne définit pas un style architectural, mais une méthode d'évaluation et de réduction des contrastes perceptifs entre intervention humaine et environnement.

AUTEUR : JEAN-MARC SCHALK
ANNÉE DE FORMALISATION : 2026
PAYS : FRANCE

AXIOME CENTRAL
Le FOMEC n'est pas dissimulé — il est indiscernable.

Aucune occurrence d'un concept ou d'une méthode nommée FOMEC appliquées à l'architecture ou à l'environnement n'a été identifiée dans les sources consultées à la date du présent dépôt.